

Désignation de l'entreprise : SARL 2M INTERNATIONAL			Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12	
Adresse de l'entreprise : 60 avenue d'Oyonnax			Durée de l'exercice précédent * 12	
Numéro SIRET * 4 1 4 7 9 7 1 7 5 0 0 0 2 6			Néant ☐ *	
			Exercice N, clos le, 31/12/2025	
			N-1 31/12/2024	
			Brut 1	
			Amortissements, provisions 2	
			Net 3	
			Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)			AA	
Frais d'établissement *			AB	
Frais de développement *			CX	
Concessions, brevets et droits similaires			AF	
Fonds commercial			AH	
Autres immobilisations incorporelles ⁽¹⁾			AJ	
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes			AL	
Terrains			AN	
Constructions			AP	
Installations techniques, matériel et outillage industriels			AR	
Autres immobilisations corporelles			AT	
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes			AV	
Participations			CS	
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille			CU	
Créances rattachées à des participations			BB	
Autres titres immobilisés			BD	
Prêts			BF	
Autres immobilisations financières *			BH	
TOTAL (II)			BJ	
Matières premières, approvisionnements			BL	
En cours de production de biens			BN	
En cours de production de services			BP	
Produits intermédiaires et finis			BR	
Marchandises			BT	
Avances et acomptes versés sur commandes			BV	
Clients et comptes rattachés (3) *			BX	
Autres créances (3)			BZ	
Capital souscrit et appelé, non versé			CB	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)			CD	
Disponibilités			CF	
Charges constatées d'avance (3) *			CH	
TOTAL (III)			CJ	
Frais d'émission d'emprunt (IV)			CW	
Primes de remboursement des emprunts (V)			CM	
Ecart de conversion actif et différences d'évaluation * (VI)			CN	
TOTAL GENERAL (I à VI)			CC	
Renvois : (1) Dont droit au bail:			(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	
Clause de réserve de propriété : *			(3) Part à plus d'un an :	
Immobilisations :			Stocks :	
			Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2 BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2026

Désignation de l'entreprise SARL 2M INTERNATIONAL			Néant ☐ *	
			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 75 000)	DA	75 000	75 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	7 500	7 500
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1 ☐)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ ☐)	DG	452 675	420 656
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	9 492	32 019
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	544 667	535 175
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	3 319	237
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐)	DV	80 000	103 815
	Instruments financiers à terme	DI		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	171 217	134 975
	Dettes fiscales et sociales	DY	8 992	4 672
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	44 280	22 500
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		19 653
	TOTAL (IV)	EC	307 808	285 852
	Ecart de conversion passif et différences d'évaluation* (V)	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	852 474	821 026
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	306 783	285 852
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	295	237	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **852 474 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 1 094 806 euros** et un total **charges de 1 085 314 euros**, dégageant ainsi un **résultat de 9 492 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025**.
Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencet aménagement	73 127					73 127
	Instal technique, matériel outillage industriels	9 041					9 041
	Instal., agencement, aménagement divers	33 146					33 146
	Matériel de transport	30 017		4 000		4 500	29 517
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	5 628					5 628
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes							
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	150 959		4 000		4 500	150 459
FINANCIERES	Participations	411				272	139
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	14 030					14 030
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	14 441				272	14 169
TOTAL		165 400		4 000		4 772	164 628

Amortissements

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

	Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
				Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement					
	Fonds commercial					
	Autres immobilisations incorporelles					
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre					
	sur sol d'autrui					
	instal. agencement aménagement		53 649	2 530		56 178
	Instal technique, matériel outillage industriels		8 945	96		9 041
	Autres Instal., agencement, aménagement divers		15 924	2 881		18 805
	Matériel de transport		30 017	549	4 500	26 066
	Matériel de bureau, mobilier		4 143	251		4 394
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		112 677	6 306	4 500	114 483
TOTAL			112 677	6 306	4 500	114 483

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal. agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours	242 299	50 921		293 220
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	242 299	50 921		293 220
TOTAL GENERAL		242 299	50 921		293 220
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			50 921		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	14 030		14 030
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	114 241	114 241	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	10 470	10 470	
	Taxes sur la valeur ajoutée	25 266	25 266	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	4 031	4 031	
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	27	27	
	Charges constatées d'avance	78	78	
TOTAL DES CREANCES		168 144	154 114	14 030
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	295	295		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	3 025	2 000	1 025	
	Emprunts et dettes financières divers	80 000	80 000		
	Fournisseurs et comptes rattachés	171 217	171 217		
	Personnel et comptes rattachés	1 628	1 628		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 623	2 623		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	4 698	4 698		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	43	43		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes	44 280	44 280		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		307 808	306 783	1 025	
Emprunts souscrits en cours d'exercice		4 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice		975			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Charges à payer (avec détail)

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	31/12/2024	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	295	237	57	24,12
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	58 403	76 230	(17 827)	-23,39
Dettes fiscales et sociales	2 180	2 019	160	7,94
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes				
TOTAL	60 877	78 487	(17 610)	-22,44

Etat exprimé en euros	31/12/2025	31/12/2024	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	78	695	(617)	-88,73
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	78	695	(617)	-88,73

Produits constatés d'avance (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2025	31/12/2024	Variations %
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION		19 653	(19 653) -100,00
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL		19 653	(19 653) -100,00

Variations des Capitaux Propres

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06	Capitaux propres clôture 31/12/2024	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/12/2025
Capital social	75 000				75 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	7 500				7 500
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	420 656	32 019			452 675
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	32 019	(32 019)		9 492	9 492
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	535 175			9 492	544 667

Date de l'assemblée générale	
Dividendes attribués	
¹ dont dividende provenant du résultat n-1	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1	535 175
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif	535 175
² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice	
Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure	9 492

Capital social

Etat exprimé en euros		31/12/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		3 000,00	25,0000	75 000,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		3 000,00	25,0000	75 000,00

2 M. INTERNATIONAL

**Société à responsabilité limitée
au capital de 75 000 euros
Siège social : 60 avenue d'Oyonnax
01100 BELLIGNAT**

414 797 175 RCS BOURG EN BRESSE

**DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 30 JUIN 2026**

**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025**

DEUXIÈME DÉCISION

L'associée unique approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 9 492,05 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice9 492,05 euros

En totalité au compte « Autres réserves » qui s'élève ainsi à 462 166,56 euros.

Conformément à la loi, l'associée unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

**Certifié conforme
La Gérance**

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'P. Geraud', written over a horizontal line.